

PORKETTO – Wancourt

Résumé non technique de l'étude de dangers

Réf. Entime 6635-006-007 / Rév. C / 17.05.2021

Rév.	Date	Rédaction	Vérification	Validation
A	08/01/2021	J. Kolaric	G. Saint-Maxin	M. El Ouafi
B	22/04/2021	J. Kolaric	G. Saint-Maxin	M. El Ouafi
C	17/05/2021	J. Kolaric	G. Saint-Maxin	M. El Ouafi

Cette révision annule et remplace la révision précédente

Ingénierie environnementale . Laboratoire

14 avenue de l'Europe - BP 90195 - 59421 Armentières Cedex
Tél : +33 (0)3.20.18.17.00
contact@entime.fr - www.entime.fr

Sommaire

I	INTRODUCTION.....	5
II	METHODOLOGIE.....	5
III	IDENTIFICATIONS DES DANGERS.....	6
	III.1 Potentiels de dangers	6
	III.2 Localisation des potentiels de dangers	7
	III.3 Retour d'accidentologie	8
	III.3.1 Accidentologie du site.....	8
	III.3.2 Accidentologie nationale.....	8
IV	ANALYSE PRELIMINAIRE DES RISQUES	9
	IV.1 Méthodologie	9
	IV.2 Synthèse de l'APR.....	10
V	ANALYSE DETAILLEE DES RISQUES	19
	V.1 Cotation de la gravité.....	19
	V.2 Probabilité de survenue	20
	V.3 Données d'entrées nécessaires à l'estimation	20
VI	EFFETS DOMINOS.....	23
VII	DEPLOIEMENT DES MOYENS DE LUTTE.....	24
	VII.1 Mesures de prévention et de protection des salariés	24
	VII.2 Plan d'intervention interne.....	24
	VII.3 Calcul des besoins en eau	24
	VII.4 Rétention des eaux incendie.....	25
	VII.5 Moyens de lutte incendie.....	26
	VII.5.1 Ressources en eau du site.....	26
	VII.5.2 Moyens d'accès	27
	VII.5.3 Moyens internes	28
VIII	ORGANISATION DE LA SECURITE.....	30
	VIII.1 Mesures générales	30
	VIII.2 Moyens humains	30
IX	CONCLUSION.....	31

Liste des figures

Figure 1 : Méthodologie de l'étude de dangers.....	5
Figure 2 : Localisation des potentiels de dangers	7
Figure 2 : Méthodologie générale de l'APR.....	9
Figure 3 : Feu torche – A l'intérieur du local chaufferie – Rupture franche (PhD 1.a)	12
Figure 4 : Feu torche – A l'intérieur du local chaufferie – Brèche de 25 mm (PhD 1.b).....	13
Figure 5 : Explosion en régime turbulent dans le local chaufferie – Rupture franche (PhD 1.c)	13
Figure 6 : Explosion en régime stable du local chaufferie (PhD 1.e).....	14
Figure 7 : Feu torche – Tronçon enterré à l'extérieur du local chaufferie – Rupture franche (PhD 2.a). 14	
Figure 8 : Feu torche – Tronçon enterré à l'extérieur du local chaufferie – Brèche 12 mm (PhD 2.d)	15
Figure 9 : Feu torche – Tronçon aérien à l'extérieur du local chaufferie – Rupture franche (PhD 3.a) ..	15
Figure 10 : Explosion non confinée – Tronçon aérien à l'extérieur du local chaufferie – Rupture franche (PhD 3.b)	16
Figure 11 : Flash fire – Tronçon aérien à l'extérieur du local chaufferie – Rupture franche (PhD 3.c)...	16
Figure 12 : Feu torche – Tronçon aérien à l'extérieur du local chaufferie – Brèche 25 mm (PhD 3.d)....	17
Figure 13 : Explosion du corps de chauffe de la chaudière (PhD 4).....	17
Figure 14 : Incendie de matières combustibles (PhD 6)	18
Figure 15 : Nœuds papillon – Accumulation de gaz dans la chaufferie (PhD 1.e)	21
Figure 16 : Nœuds papillon – rupture guillotine de la tuyauterie enterrée à l'extérieur du local chaufferie (PhD 2.a).....	21
Figure 17 : Localisation de la capacité de rétention des eaux d'extinction incendie.....	25
Figure 18 : Ressource en eau du site	26
Figure 19 : Accès aux services de secours	27
Figure 20 : Localisation des extincteurs dans le bâtiment du site Porketto.....	29

Liste des tableaux

Tableau 1 : Potentiels de dangers du projet.....	6
Tableau 2 : Synthèse de l'APR (1/2)	10
Tableau 3 : Synthèse de l'APR (2/2)	11
Tableau 4 : Cotation en gravité des accidents majeurs	19
Tableau 5 : Valeurs de fréquence des ERCs issues du BEVI	20
Tableau 6 : Matrice de Maîtrise des Risques (MMR).....	22

I INTRODUCTION

Le présent document a pour but de présenter un résumé non technique de l'étude de dangers réalisée dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale relative au projet de la société PORKETTO.

II METHODOLOGIE

La méthodologie adoptée pour l'analyse des risques est donnée dans la Figure 1.

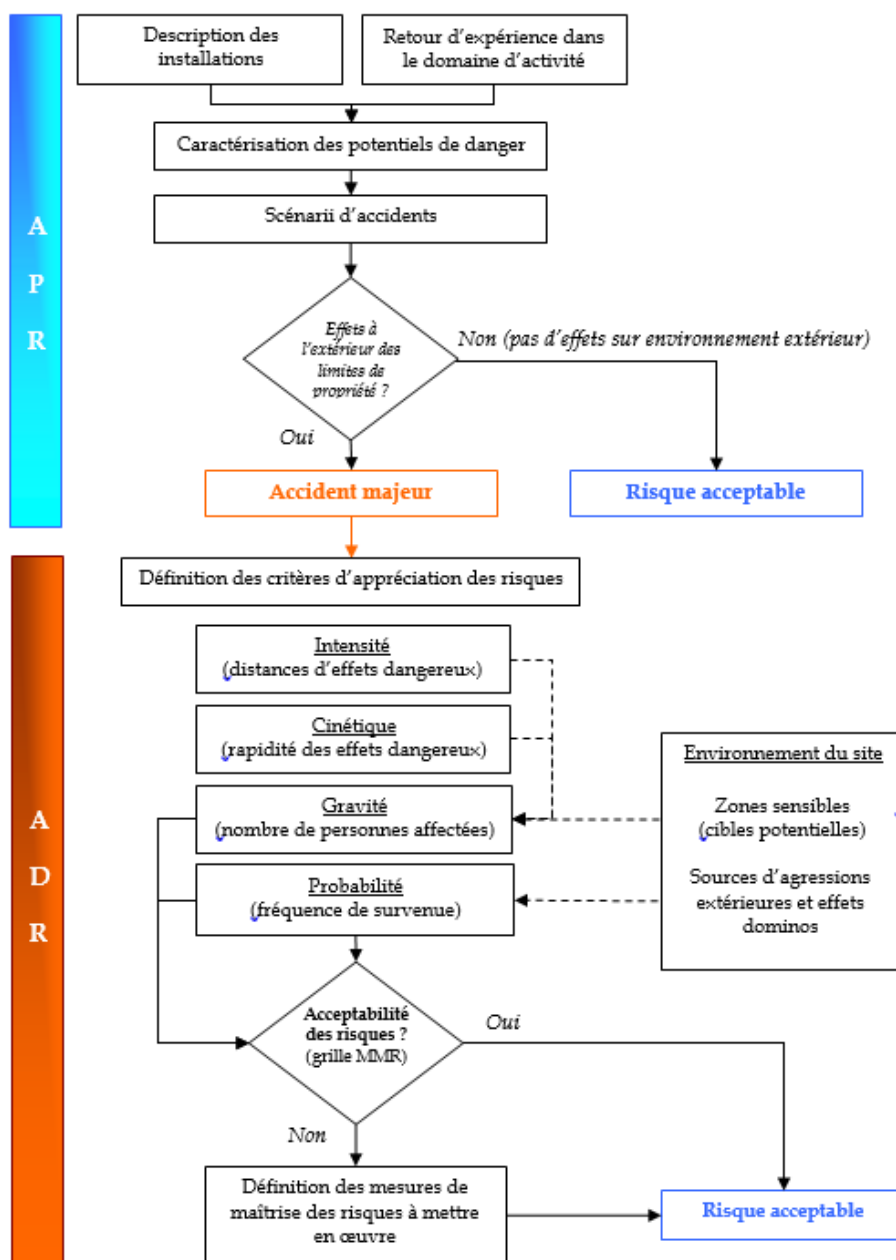


Figure 1 : Méthodologie de l'étude de dangers

III IDENTIFICATIONS DES DANGERS

III.1 Potentiels de dangers

Les potentiels de dangers identifiés pour le projet Porketto sont donnés dans le Tableau 1.

Equipement / installation	Caractéristiques	Conditions de mise en œuvre	Nature du risque
Stockage emballage et produits préparés	Stockage de combustibles	Le scénario correspond à un incendie dans la zone de stockage des emballages et produits transformés.	Incendie
Tuyauterie gaz naturel	Gaz inflammable	La tuyauterie de gaz naturel desservant la chaufferie sera entièrement enterrée. Le scénario correspond à une fuite.	Incendie et explosion
Chaufferie Gaz	Gaz inflammable	Une accumulation de gaz dans le local chaufferie pouvant générer une explosion. Ce scénario correspond à une explosion d'un nuage de gaz inflammable aux proportions stœchiométriques en régime stable et à une explosion de gaz inflammable en régime turbulent.	Explosion
Chaudière Gaz	Gaz inflammable	Une accumulation de gaz dans le corps de chauffe de la chaudière peut générer une explosion en cas de défaut d'allumage des brûleurs pendant les phases d'arrêt et redémarrage des chaudières.	Explosion
Stockage de produits chimiques	Produits chimiques	Un déversement accidentel de produits chimiques peut générer des émanations toxiques et intoxications humaines par voie respiratoire.	Intoxication

Tableau 1 : Potentiels de dangers du projet

III.2 Localisation des potentiels de dangers

Les potentiels de dangers du site sont localisés sur la Figure 2.

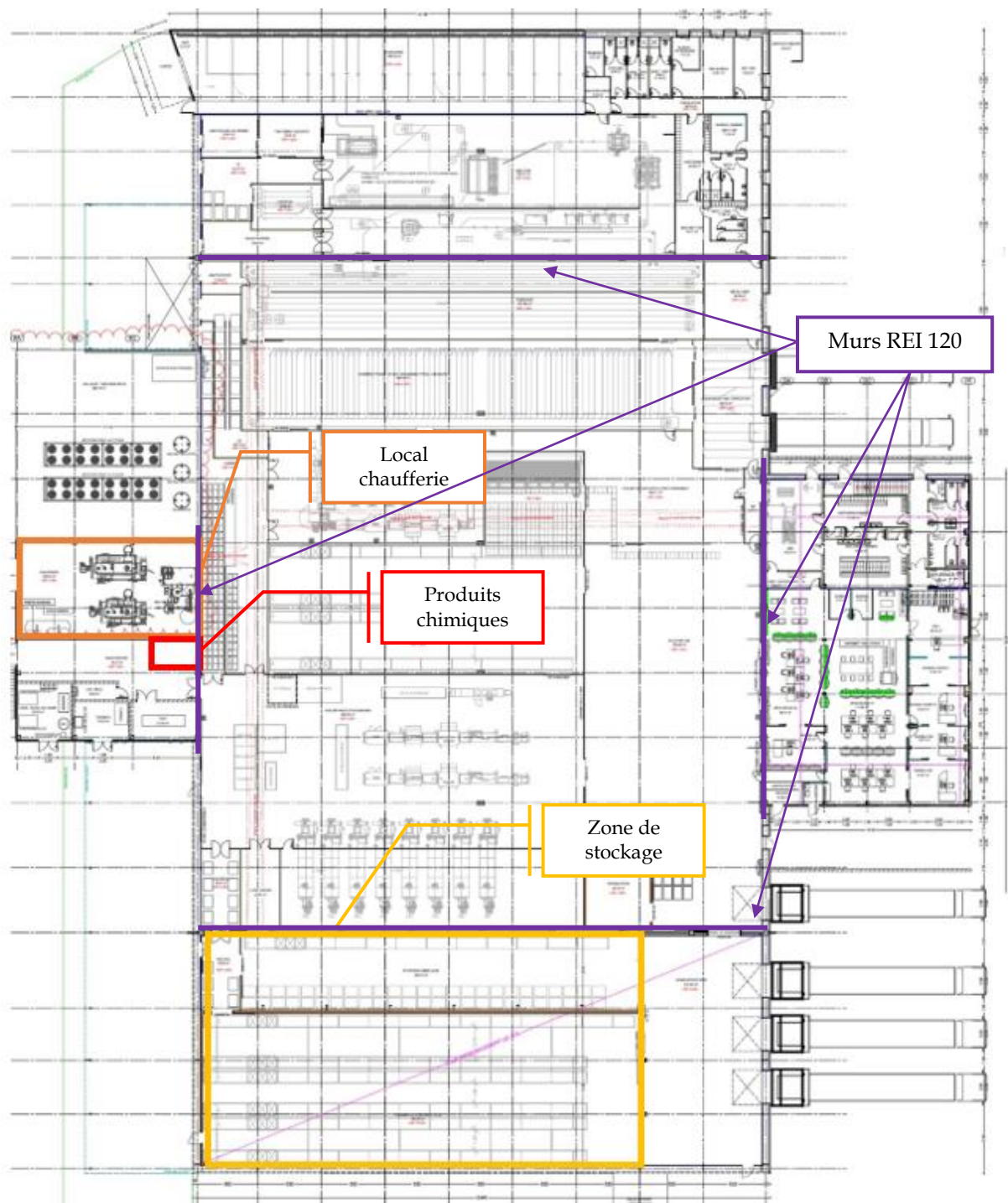


Figure 2 : Localisation des potentiels de dangers

III.3 Retour d'accidentologie

III.3.1 Accidentologie du site

Le site de Porketto situé à Feuchy a connu un incendie le 20 mai 2020. L'intégralité de l'installation a été détruite.

Cet incendie provient probablement de l'installation électrique fixe du bâtiment :

- ✘ La batterie de condensateurs présentait une trace d'arcage électrique, indiquant qu'elle a brûlé sous tension.
- ✘ Des traces d'arcages électriques ont été également constatés sur le chemin de câble situé derrière l'armoire des condensateurs.
- ✘ La porte de l'armoire a été retrouvée au sol, peu oxydée sur sa face extérieure, indiquant qu'elle a chuté en début d'incendie, lorsque le feu était encore naissant.

L'hypothèse la plus probable concernant la cause de l'incendie est celle d'un départ de feu au niveau de la batterie de condensateurs de marque Alpes Technologies antérieure à 2013. Les contacteurs et un gradin de condensateurs avaient été remplacés en 2015 et 2016. Or, les batteries de condensateurs de la marque ont été à l'origine de plusieurs incendies et la société Alpes Technologies a procédé à une campagne de rappels sur des équipements commercialisés entre juin 2014 et décembre 2015. Les contacteurs ont été approvisionnés pendant cette période.

Suite à ce retour d'expérience, le projet de la société Porketto prévoit aujourd'hui l'isolation des locaux techniques (local maintenance, TGBT, compresseurs, installations électriques, chaufferie) par des murs coupe-feu REI120.

III.3.2 Accidentologie nationale

Dans le cadre de la présente étude de dangers, une consultation de la base de données ARIA-BARPI du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable est réalisée au regard d'activités similaires à celles de Porketto.

Le retour d'accidentologie concernant les activités d'abattage concerne principalement :

- ✘ Les incendies.
- ✘ Les fuites d'ammoniac.
- ✘ La pollution des eaux.

Au total, 177 accidents liés aux activités d'abattage sont référencés en France.

IV ANALYSE PRELIMINAIRE DES RISQUES

IV.1 Méthodologie

Le principe de l'APR est d'identifier dans un premier temps, l'ensemble des accidents dangereux susceptibles de survenir sur les installations du site. L'objectif est d'identifier les scénarii d'accidents majeurs conduisant potentiellement à des effets dangereux pour l'environnement extérieur du site. La méthodologie est présentée dans la Figure 3.

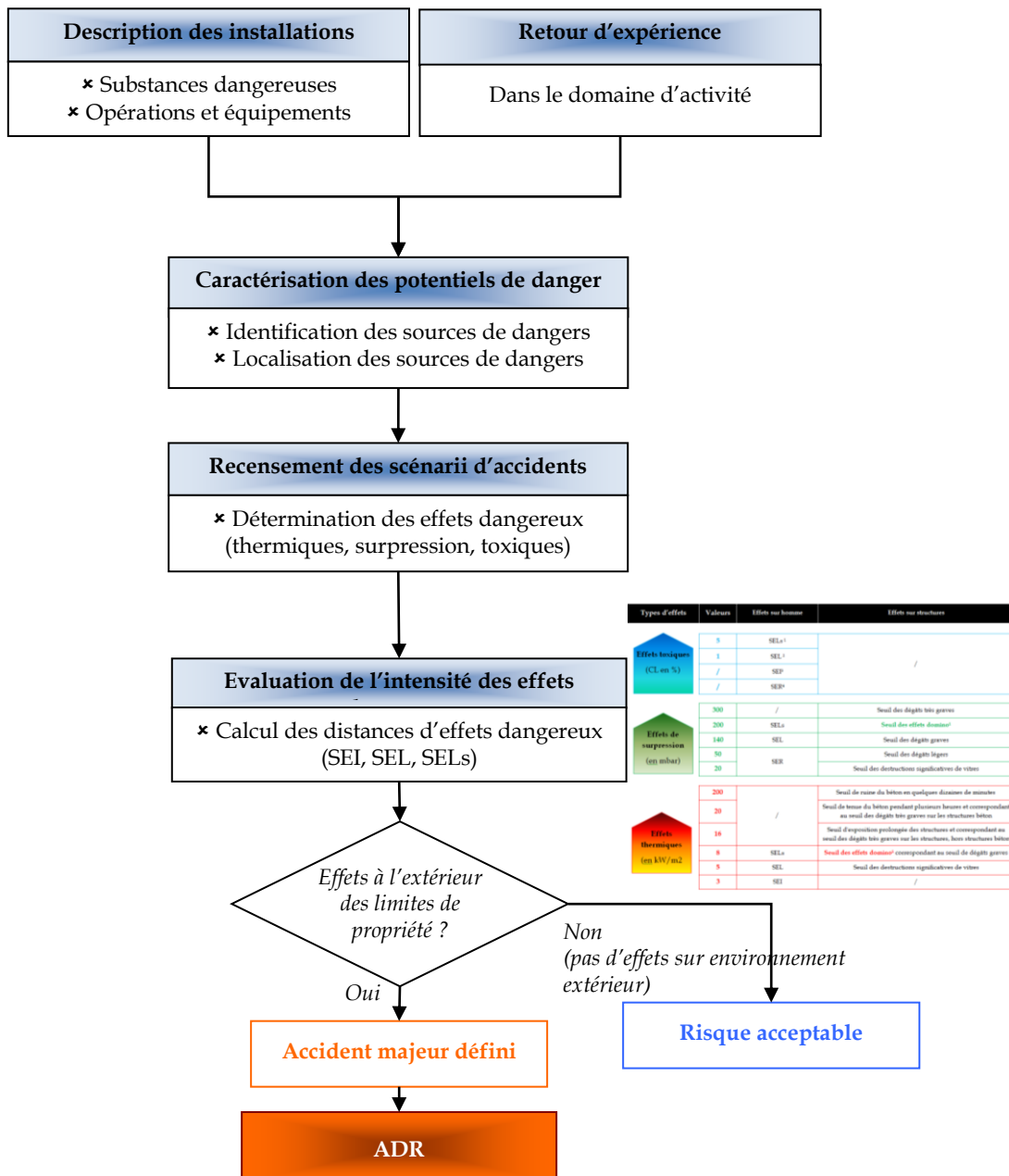


Figure 3 : Méthodologie générale de l'APR

IV.2 Synthèse de l'APR

L'analyse préliminaire des risques, réalisée sur la base de l'identification des potentiels de dangers du site et des distances d'effets dangereux calculées, a permis de conclure quant à l'acceptabilité du risque. Les scénarios étudiés entraînent pour deux situations, des effets en dehors des limites de propriété du site. Les autres scénarios peuvent être considérés comme acceptables (Tableau 2 et Tableau 3).

Réf.	Equipements / installations	Produit dangereux	Evènement redouté	Phénomène dangereux	Types d'effets	Accident majeur ?
1.a	Canalisation de gaz aérienne dans la chaufferie	Gaz naturel	Rupture totale	Feu Torche	Thermique	Non
1.b			Brèche de 25 mm			Non
1.c			Rupture totale	Explosion en régime turbulent	Surpression	Non
1.d			Brèche de 25 mm			Non
1.e			Accumulation de gaz dans la chaufferie	Explosion en régime stable	Surpression	Oui

Tableau 2 : Synthèse de l'APR (1/2)

Réf.	Equipements / installations	Produit dangereux	Evènement redouté	Phénomène dangereux	Types d'effets	Accident majeur ?
2.a	Canalisation de gaz enterrée extérieure	Gaz naturel	Rupture totale	Feu Torche	Thermique	Oui
2.b				Explosion	Surpression	Non
2.c				Flash fire	Thermique	Non
2.d			Brèche de 12 mm	Feu Torche	Thermique	Non
2.e				Explosion	Surpression	Non
2.f				Flash fire	Thermique	Non
3.a	Canalisation de gaz aérienne extérieure	Gaz naturel	Rupture totale	Feu Torche	Thermique	Non
3.b				Explosion	Surpression	Non
3.c				Flash fire	Thermique	Non
3.d			Brèche de 25 mm	Feu Torche	Thermique	Non
3.e				Explosion	Surpression	Non
3.f				Flash fire	Thermique	Non
4	Corps de chauffe de la chaudière	Gaz naturel	Explosion	Explosion	Surpression	Non
5	Stockage produits chimiques	Deptacid NTH	Epandage	Dispersion de vapeurs toxiques	Dispersion	Non
6	Stockage emballage	-	Incendie	Incendie	Thermique	Non

Tableau 3 : Synthèse de l'APR (2/2)

Les résultats des modélisations des effets dangereux montrent que parmi les scénarii d'accidents recensés, deux sont susceptibles de générer des effets dangereux en dehors des limites de propriétés du site :

- ✖ La rupture de la canalisation gaz aérienne à l'intérieur du local chaufferie (PhD 1.e), Figure 7.
- ✖ La rupture guillotine de la canalisation gaz enterrée à l'extérieur du local chaufferie (PhD 2.a), Figure 8.

Ces deux scénarii d'accident sont donc considérés comme étant majeurs et nécessitent une analyse détaillée des risques (voir paragraphe V).

Tous les autres scénarii d'accident ont des effets contenus à l'intérieur des limites de propriété et sont donc considérés acceptables.

Les cartographies des zones d'effets induites par les phénomènes dangereux liés aux installations sont données de la Figure 4 à la Figure 15.

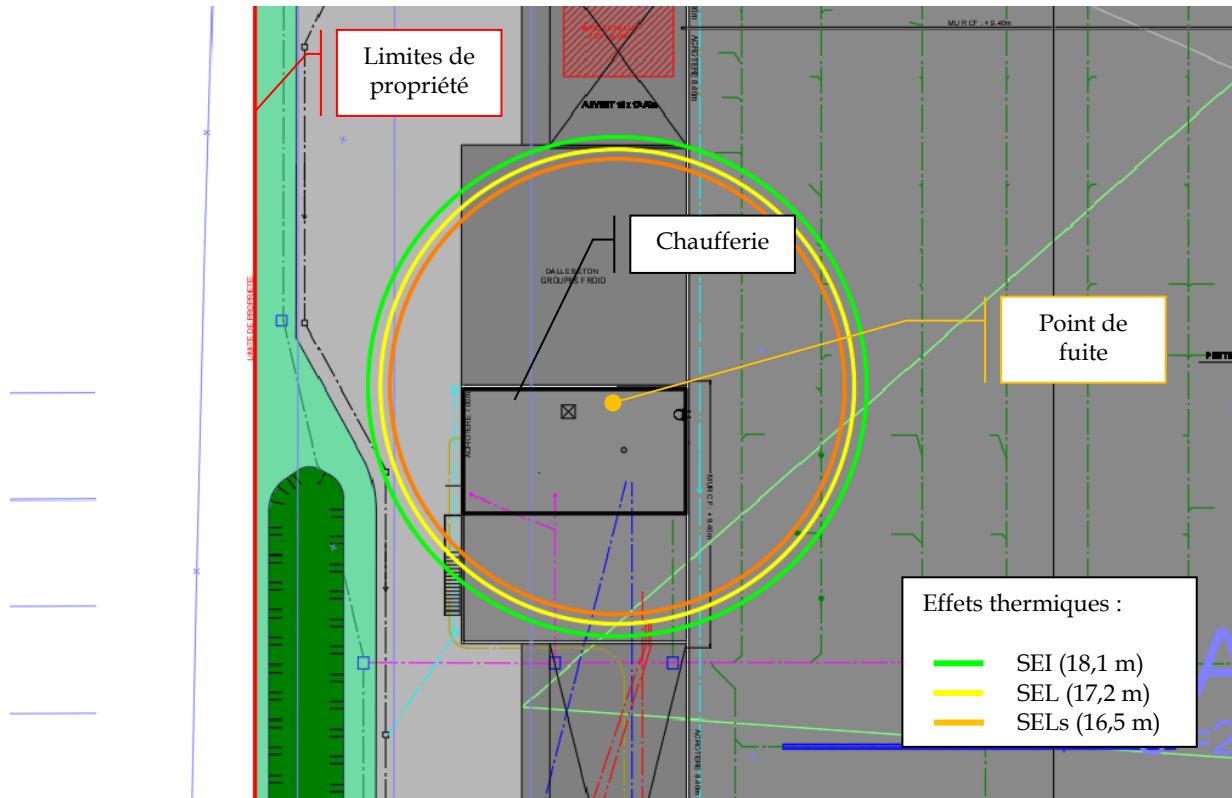


Figure 4 : Feu torche - A l'intérieur du local chaufferie - Rupture franche (PhD 1.a)

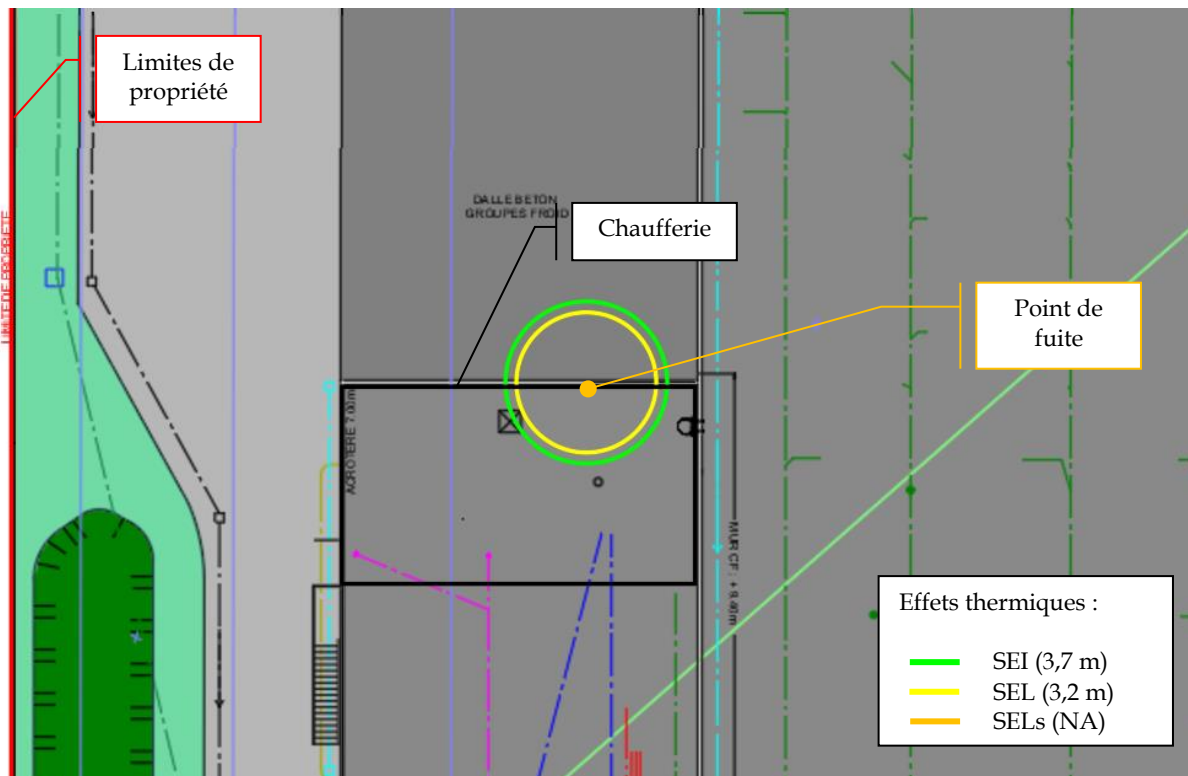


Figure 5 : Feu torche - A l'intérieur du local chaufferie - Brèche de 25 mm (PhD 1.b)

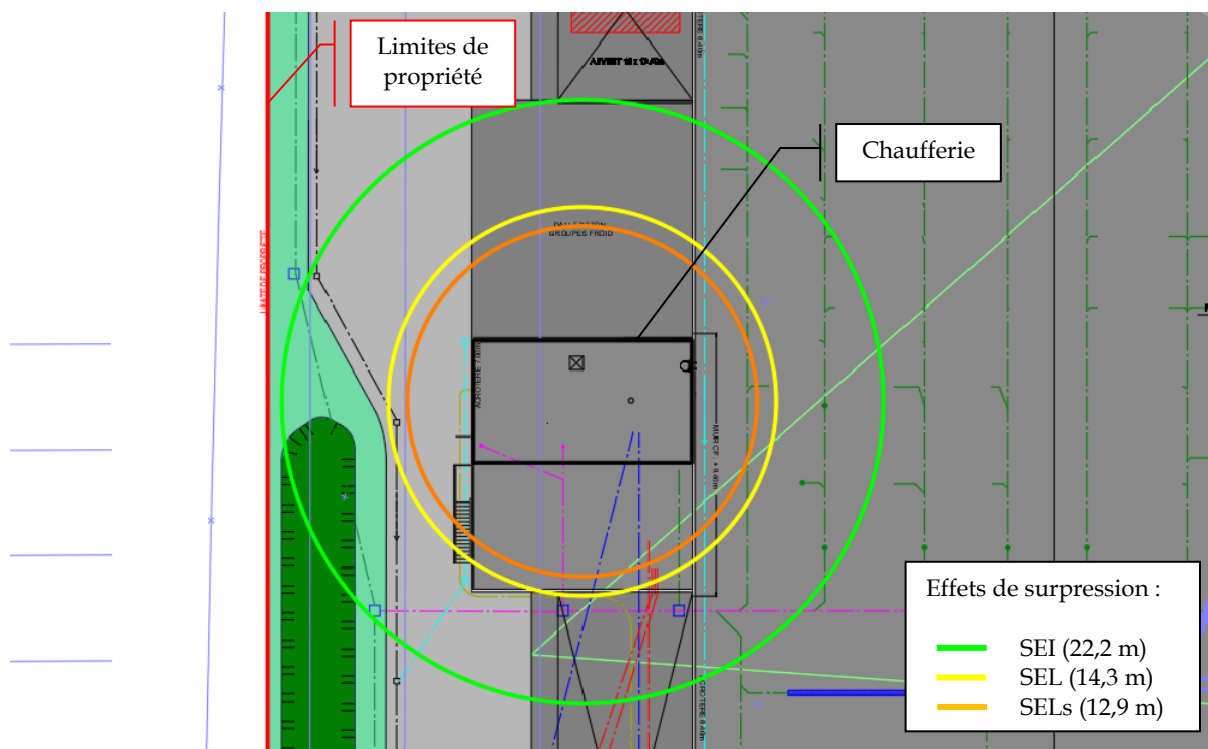


Figure 6 : Explosion en régime turbulent dans le local chaufferie - Rupture franche (PhD 1.c)

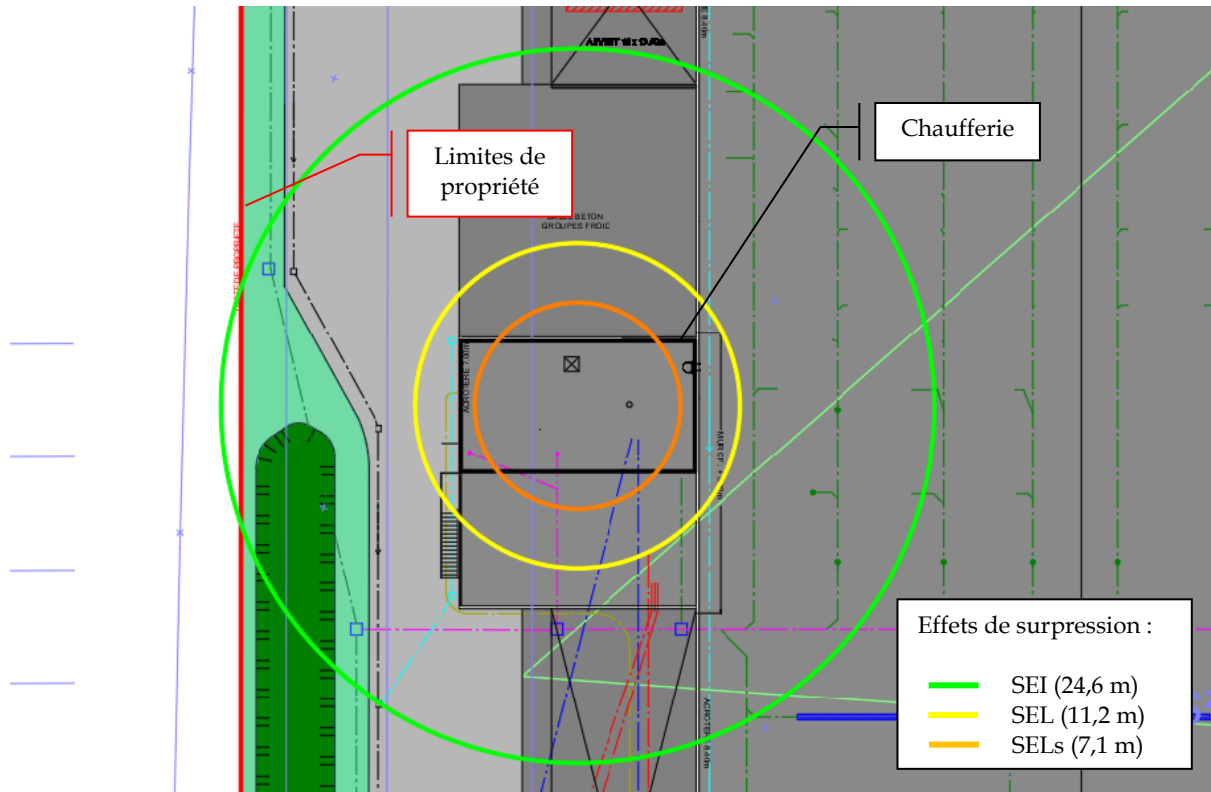


Figure 7 : Explosion en régime stable du local chaufferie (PhD 1.e)

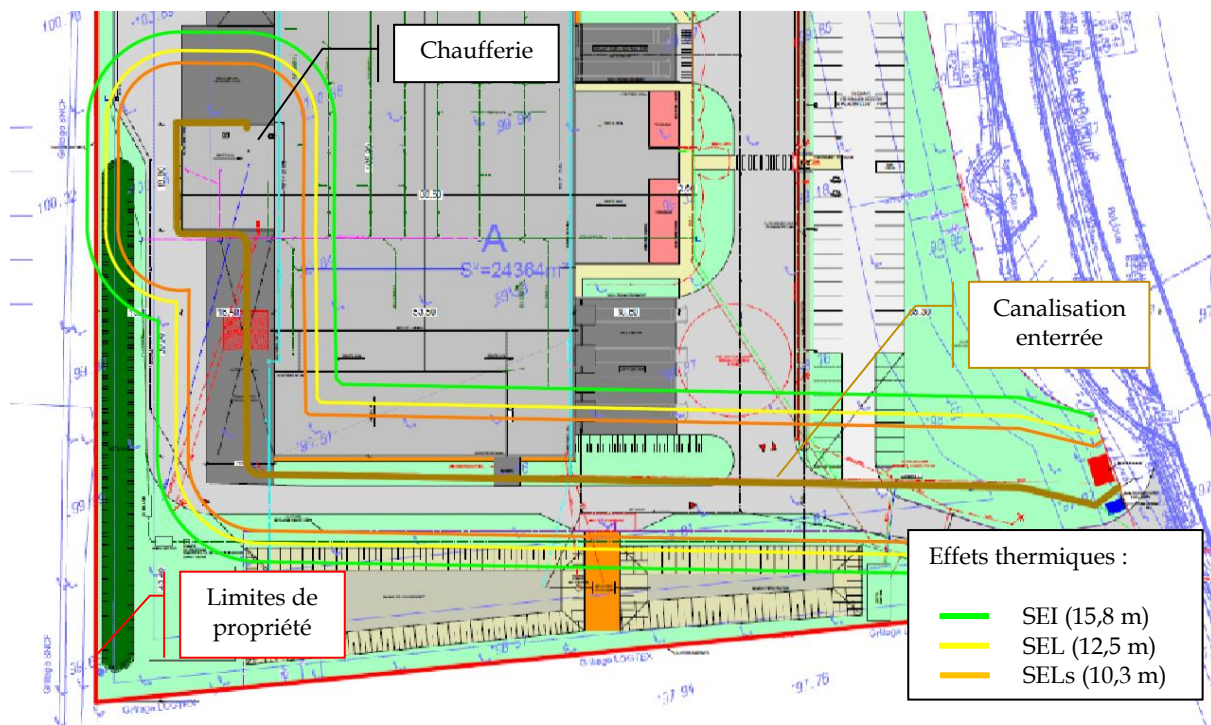


Figure 8 : Feu torche - Tronçon enterré à l'extérieur du local chaufferie - Rupture franche (PhD 2.a)

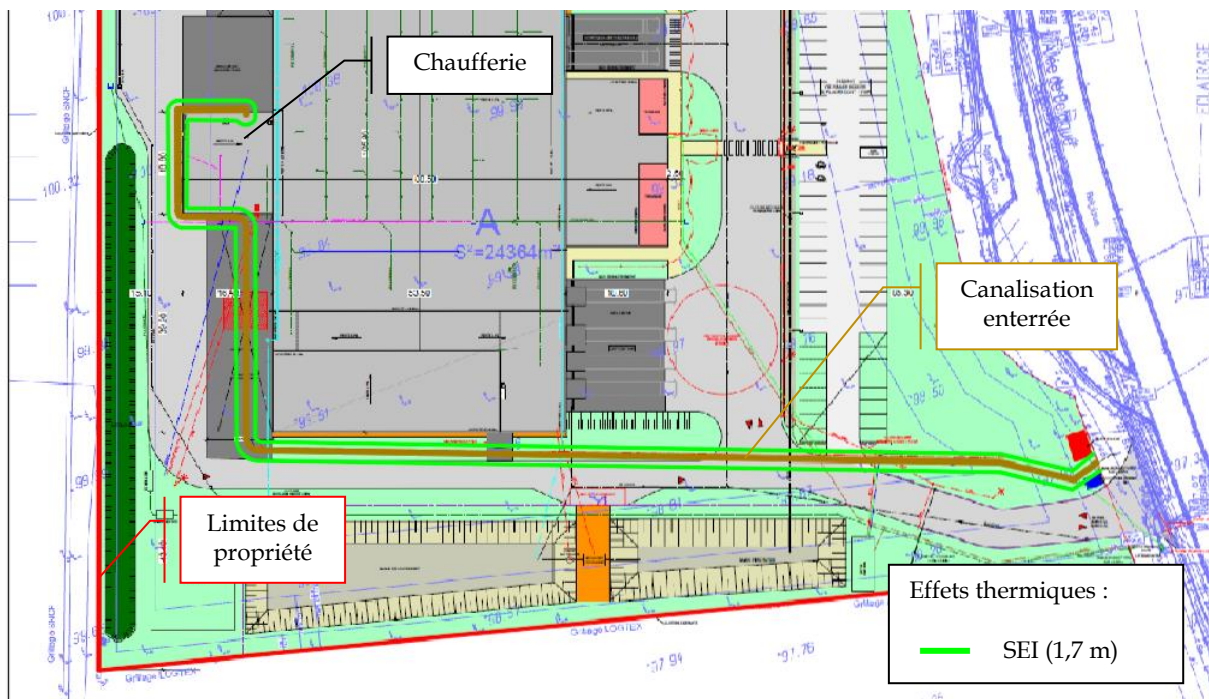


Figure 9 : Feu torche - Tronçon enterré à l'extérieur du local chaufferie - Brèche 12 mm (PhD 2.d)

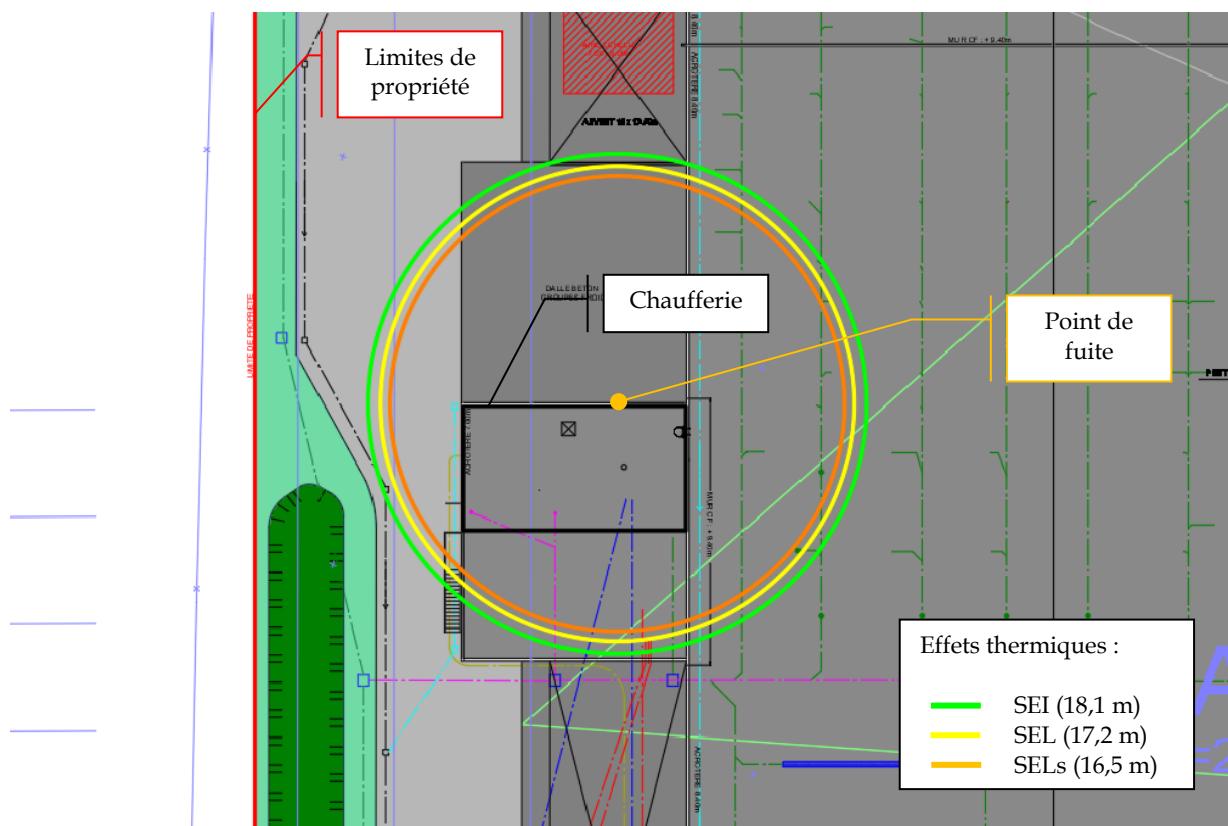


Figure 10 : Feu torche - Tronçon aérien à l'extérieur du local chaufferie - Rupture franche (PhD 3.a)

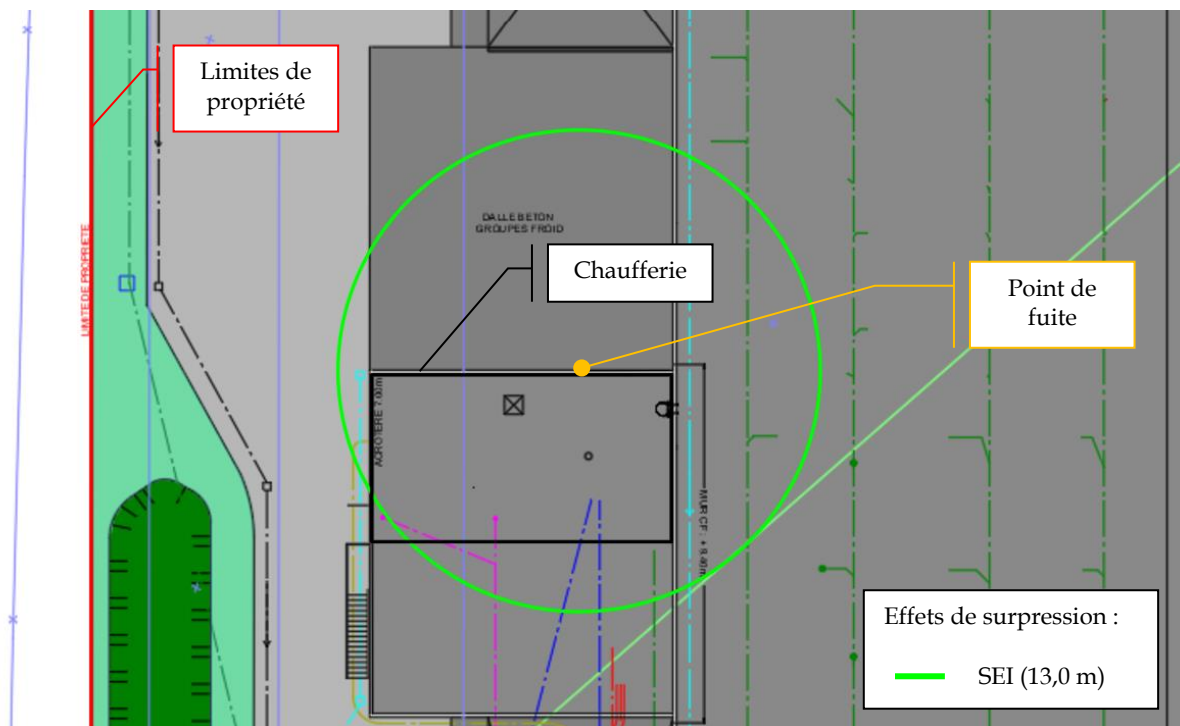


Figure 11 : Explosion non confinée - Tronçon aérien à l'extérieur du local chaufferie - Rupture franche (PhD 3.b)

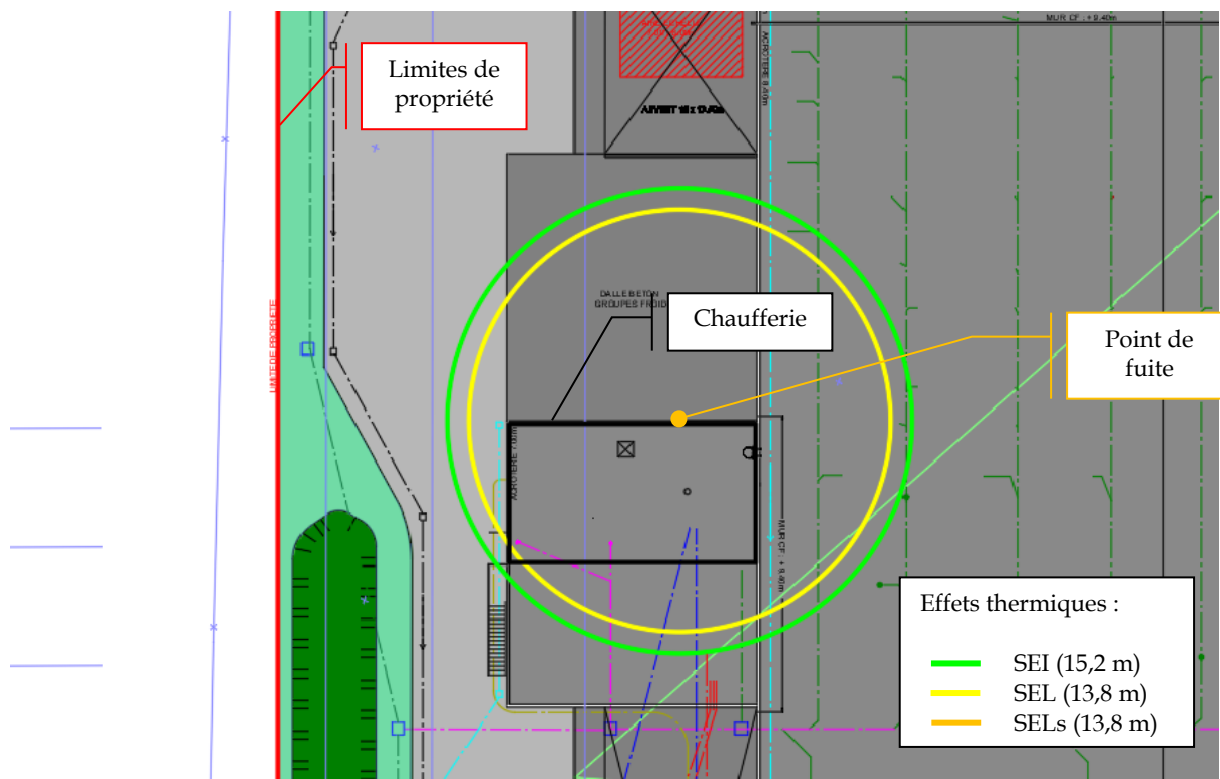


Figure 12 : Flash fire - Tronçon aérien à l'extérieur du local chaufferie - Rupture franche (PhD 3.c)

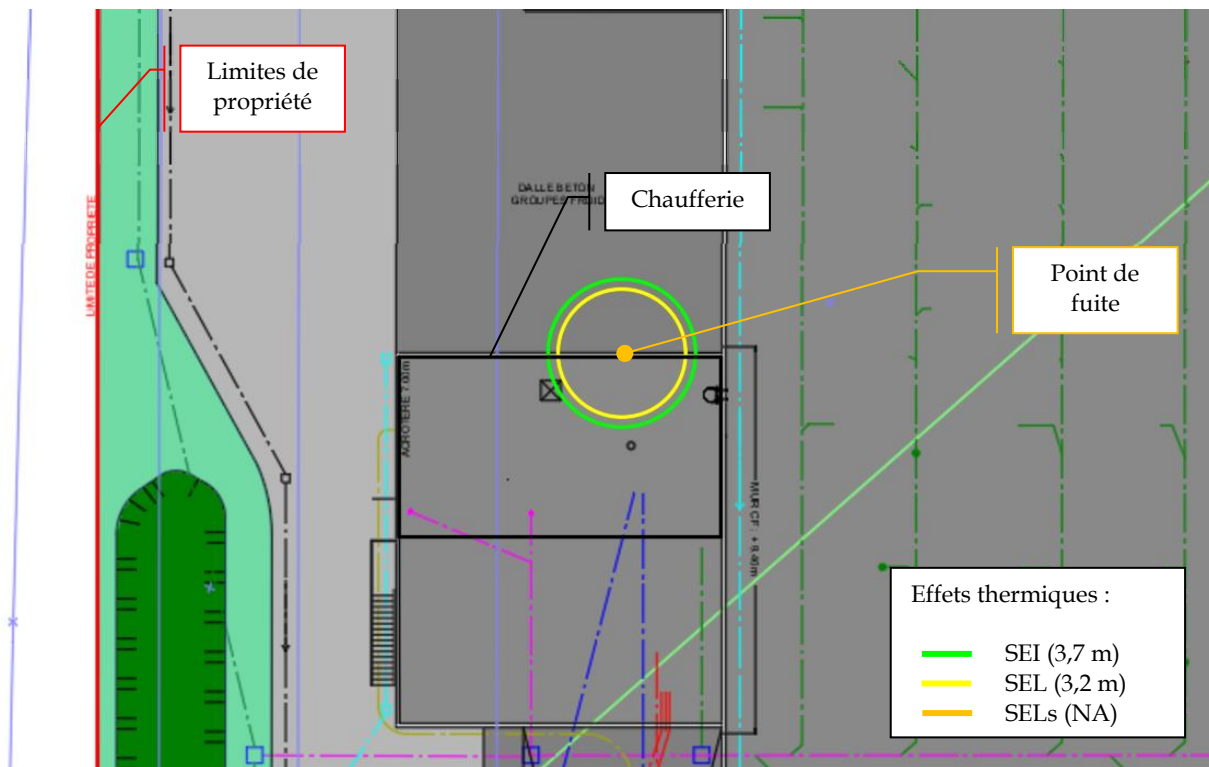


Figure 13 : Feu torche - Tronçon aérien à l'extérieur du local chaufferie - Brèche 25 mm (PhD 3.d)

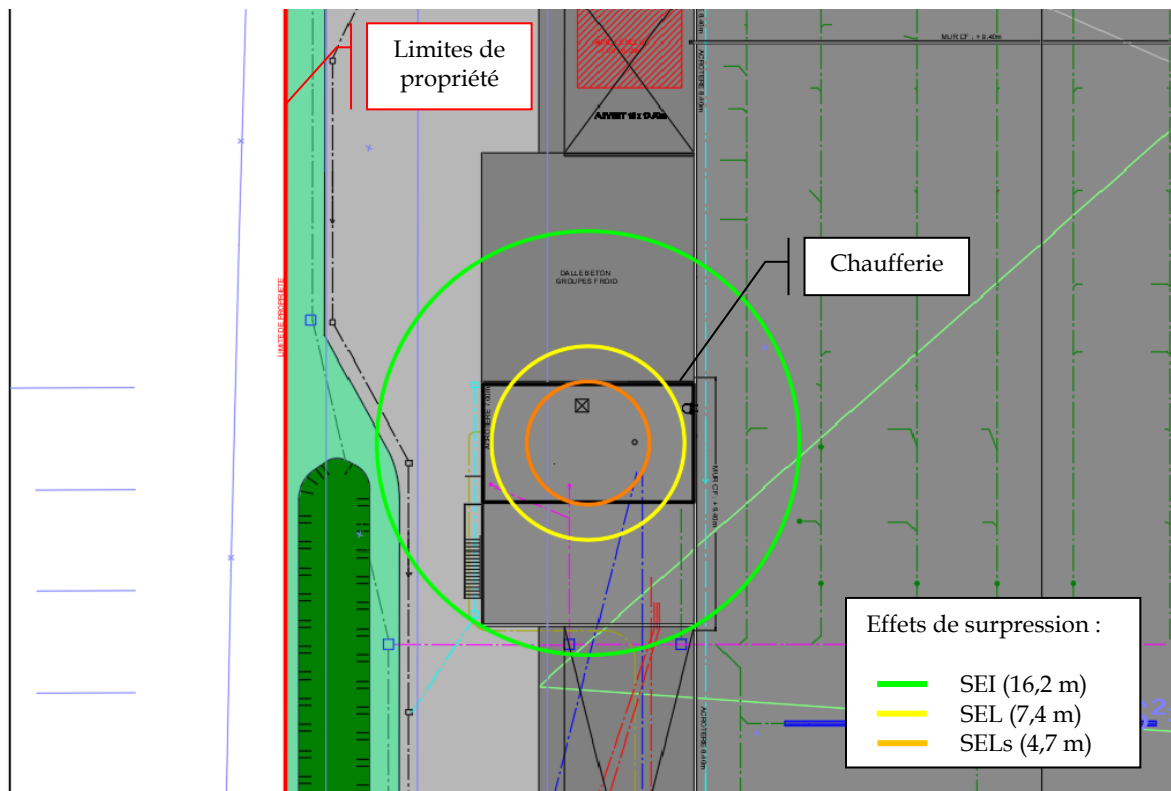


Figure 14 : Explosion du corps de chauffe de la chaudière (PhD 4)

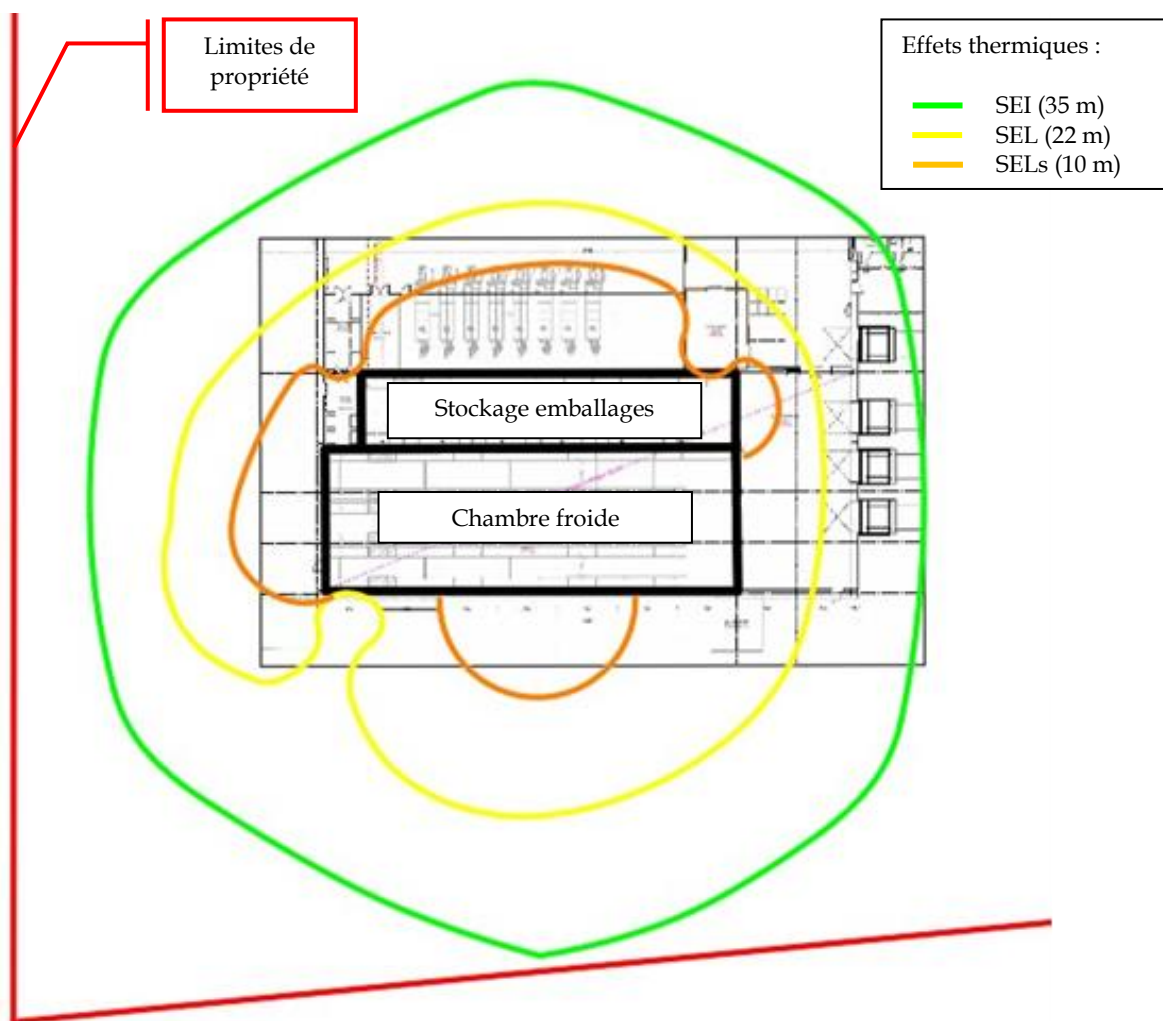


Figure 15 : Incendie de matières combustibles (PhD 6)

Deux scénarios d'accident majeurs ont été identifiés (dont les effets dangereux sortent des limites de propriété du site) et ont fait l'objet d'une analyse détaillée des risques (paragraphe V) :

- ✘ La rupture de la canalisation de gaz aérienne à l'intérieur du local chaufferie (PhD 1.e).
- ✘ La rupture guillotine de la canalisation gaz enterrée à l'extérieur du local chaufferie (PhD 2.a).

V ANALYSE DETAILLEE DES RISQUES

V.1 Cotation de la gravité

La gravité est cotée conformément aux prescriptions de l'AM du 29 septembre 2005 (Tableau repris ci-dessous).

NIVEAU DE GRAVITÉ des conséquences	ZONE DÉLIMITÉE PAR LE SEUIL des effets létaux significatifs	ZONE DÉLIMITÉE PAR LE SEUIL des effets létaux	ZONE DÉLIMITÉE PAR LE SEUIL des effets irréversibles sur la vie humaine
Déastreux.	Plus de 10 personnes exposées (1).	Plus de 100 personnes exposées.	Plus de 1 000 personnes exposées.
Catastrophique.	Moins de 10 personnes exposées.	Entre 10 et 100 personnes.	Entre 100 et 1 000 personnes exposées.
Important.	Au plus 1 personne exposée.	Entre 1 et 10 personnes exposées.	Entre 10 et 100 personnes exposées.
Sérieux.	Aucune personne exposée.	Au plus 1 personne exposée.	Moins de 10 personnes exposées.
Modéré.	Pas de zone de létalité hors de l'établissement		Présence humaine exposée à des effets irréversibles inférieure à « une personne ».

(1) Personne exposée : en tenant compte le cas échéant des mesures constructives visant à protéger les personnes contre certains effets et la possibilité de mise à l'abri des personnes en cas d'occurrence d'un phénomène dangereux si la cinétique de ce dernier et de la propagation de ses effets le permettent.

Sur les bases des distances d'effets dangereux des scénarii d'accidents majeurs et de la sensibilité de la zone d'étude, la gravité est calculée pour chaque scénario suivant le nombre de personnes potentiellement affectées. Les résultats sont présentés dans le Tableau 4.

Ref.	Scénarii d'accidents majeurs	Type d'effets	Zone homogène concernée	SEI			SEL			SEIs			Cotation
				Dim.	Nbre de pers. affectées au total	Gravité	Dim.	Nbre de pers. affectées au total	Gravité	Dim.	Nbre de pers. affectées au total	Gravité	
1.e	Explosion en régime stable - Accumulation de gaz dans la chaufferie	Surpr.	Zone non aménagée et très peu fréquentée	Surf. < 10 ha	< 1*	Modéré	-	-	-	-	-	-	Modéré
2.a	Feu torche - Rupture de la canalisation GN enterrée à l'extérieur du bâtiment	Therm.	Zone non aménagée et très peu fréquentée	Surf. < 10 ha	< 1*	Modéré	-	-	-	-	-	-	Modéré

Tableau 4 : Cotation en gravité des accidents majeurs

* Le nombre de personne affectées est déterminé selon la fiche n°1 de la circulaire du 10 mai 2010. Le nombre de personnes exposées y est ainsi défini selon des règles forfaitaires. La zone concernée est

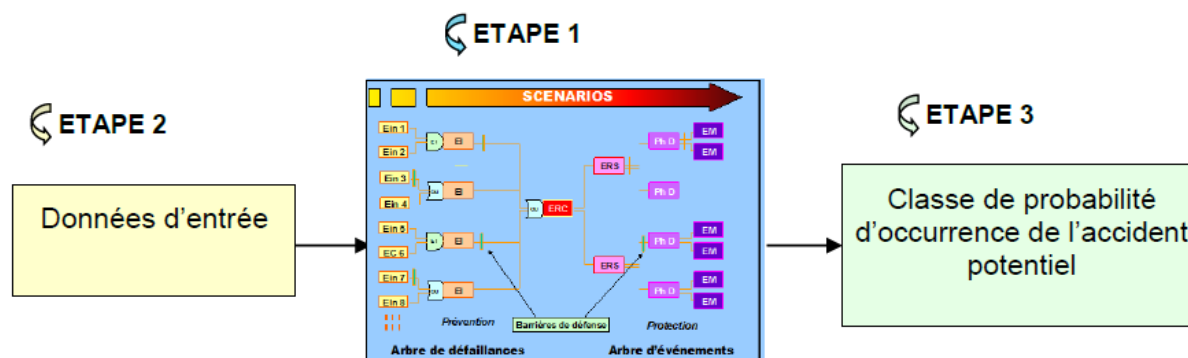
assimilée à un terrain non aménagé et très peu fréquenté. Pour cette zone, il est compté 1 personne par tranche de 100 ha.

V.2 Probabilité de survenue

La détermination de la probabilité d'occurrence annuelle d'un accident potentiel ou phénomène dangereux peut être décomposée en trois étapes principales :

- * Étape 1 : Choix d'une méthode d'estimation de la probabilité.
- * Étape 2 : Collecte des données d'entrée nécessaires à l'estimation.
- * Étape 3 : Estimation de la probabilité et affectation d'une classe de probabilité (utilisation d'une approche semi-quantitative) d'occurrence pour l'accident potentiel ou le phénomène dangereux conformément à l'Annexe 1 de l'arrêté PCIG.

Ces étapes sont représentées sur le schéma ci-dessous.



La méthode de représentation utilisée dans ce rapport pour conduire l'estimation de la probabilité est le nœud papillon. Cette représentation permet d'étudier dans le détail les conditions de déroulement et les effets possibles des phénomènes dangereux.

V.3 Données d'entrées nécessaires à l'estimation

Le Tableau 5 présente les données de quantification prises en compte dans l'étude pour la tuyauterie de gaz naturel.

Diamètre de la canalisation	Valeur de fréquence de la rupture (unité : /m/an)	Valeur de fréquence de la fuite 10% du DN (unité : /m/an)
DN < 75mm	1.10 ⁻⁶	5.10 ⁻⁶
75 mm ≤ DN ≤ 150 mm	3.10 ⁻⁷	2.10 ⁻⁶
150 mm < DN	1.10 ⁻⁷	5.10 ⁻⁷

Tableau 5 : Valeurs de fréquence des ERCs issues du BEVI

Pour une fuite de 25 mm, la base de données PCAG donne une fréquence d'occurrence de 5.10^{-7} / m / an pour une canalisation de diamètre 300 à 499 mm et une fréquence de 7.10^{-7} / m / an pour une canalisation de 150 à 299 mm.

Les fréquences d'occurrence retenues pour les différents tronçons de canalisation sont :

- * Canalisation aérienne (DN 90 mm) - Fuite - Longueur < 20 m : 4.10^{-5} .
- * Canalisation enterrée (DN 90 mm) - Rupture Franche - Longueur de 250 m : $7,5.10^{-5}$.

Le seul événement secondaire est l'inflammation du gaz naturel dans un espace (local chaufferie ou en extérieur).

Nous retiendrons dans cette étude une probabilité d'occurrence de 2.10^{-1} pour les scénarios de brèche et de 5.10^{-1} pour les scénarios de rupture.

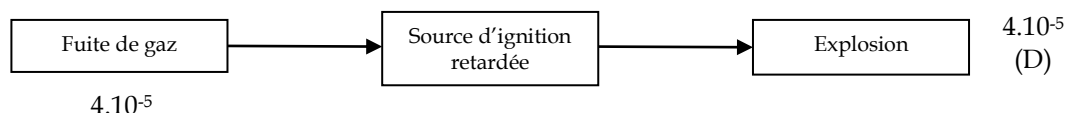


Figure 16 : Nœuds papillon - Accumulation de gaz dans la chaufferie (PhD 1.e)

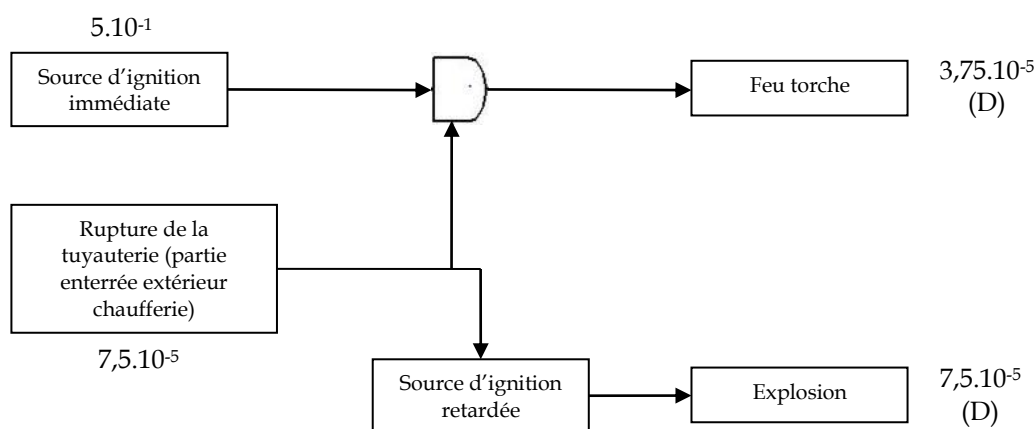
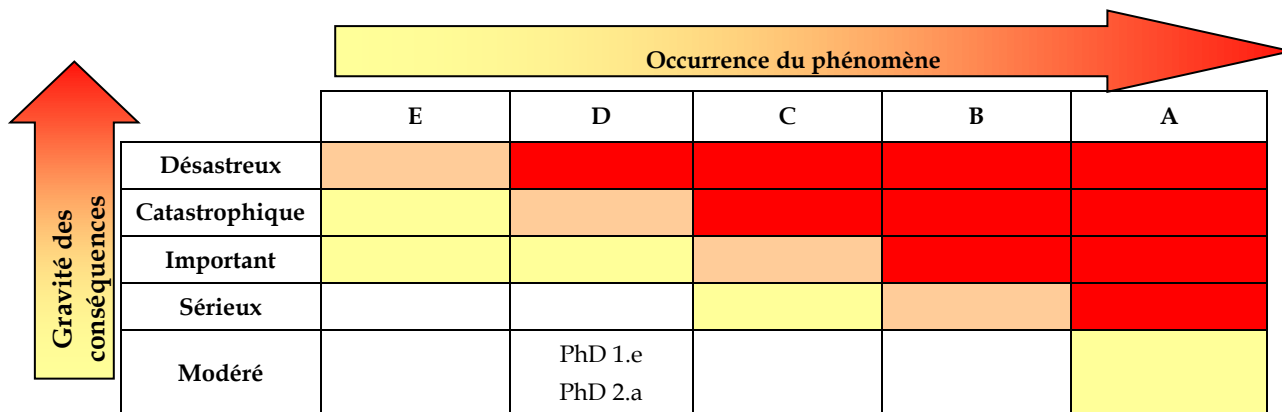


Figure 17 : Nœuds papillon - rupture guillotine de la tuyauterie enterrée à l'extérieur du local chaufferie (PhD 2.a)

Le Tableau 6 présente le classement des différents scénarii d'accidents majeurs dans la matrice Mesure de Maîtrise des Risques mise à jour avec les scénarii étudiés.



		Occurrence du phénomène				
		E	D	C	B	A
Gravité des conséquences	Désastreux					
	Catastrophique					
	Important					
	Sérieux					
	Modéré		PhD 1.e PhD 2.a			

- Zone de risque élevé « NON » : Mise en œuvre de barrières de sécurité complémentaires**
 (mesures de maîtrise des risques)
- Zone de risque intermédiaire « MMR - Rang 2 » : Mesures de Maîtrise des Risques**
 ⇒ Mise en œuvre de barrières de sécurité si plus de 5 scénarii sont situés dans cette zone
 ⇒ Evaluation des moyens d'améliorer les barrières de sécurité
- Zone de risque intermédiaire « MMR - Rang 1 » : Mesures de Maîtrise des Risques**
 ⇒ Evaluation des moyens d'améliorer les barrières de sécurité
- Zone de risque moindre**

Tableau 6 : Matrice de Maîtrise des Risques (MMR)

Les accidents majeurs ayant fait l'objet de l'analyse détaillée des risques sont considérés comme acceptables compte-tenu de leur gravité et de leur probabilité de survenue au sein de la matrice de maîtrise des risques MMR et ne nécessitent pas de mise en place de barrières de sécurité supplémentaires.

VI EFFETS DOMINOS

Les scénarii d'accidents majeurs identifiés dans la phase APR sont issus du même phénomène dangereux (fuite ou rupture de la canalisation de gaz naturel) et localisés dans la zone du local chaufferie.

Le seuil des effets dominos est défini par l'arrêté du 29 septembre 2005 relatif à l'évaluation et à la prise en compte de la probabilité d'occurrence, de la cinétique, de l'intensité des effets et de la gravité des conséquences des accidents potentiels dans les études de dangers des installations classées soumises à autorisation.

Le seuil des effets dominos est de 8 kW/m² pour les effets thermiques et de 200 mbar pour les effets de surpression.

La distance entre la chaufferie et la zone de stockage est telle que les effets dominos des phénomènes dangereux liés au fonctionnement de la chaufferie ne peuvent impacter les zones de stockage (et inversement).

Le projet Porketto n'est pas implanté dans une zone d'effets domino déjà existante venant de l'extérieur du site (aucun effet domino connu depuis les installations classées situées à proximité, ni mentionné au PPRT).

VII DEPLOIEMENT DES MOYENS DE LUTTE

VII.1 Mesures de prévention et de protection des salariés

Conformément à l'article L4121-1 du code du travail la société Porketto prendra les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs.

Ces mesures comprendront :

- * Des actions de prévention des risques professionnels, y compris ceux mentionnés à l'article L. 4161-1.
- * Des actions d'information et de formation.
- * La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Les zones de danger identifiées dans cette étude (Figure 2) sont :

- * Le local chaufferie.
- * Les zones de stockage (emballages et produits finis).

Ces locaux seront peu fréquentés par le personnel (présence occasionnelle).

Les mesures constructives du bâtiment, associées à un plan d'intervention permettront de garantir la sécurité du personnel hors de ces zones en cas d'accident :

- * Sprinklage du bâtiment de production dans son intégralité.
- * Murs coupe-feu séparant les locaux techniques des locaux de production et séparant les locaux de production des bureaux.

Le plan d'intervention sera défini selon les dispositions du paragraphe suivant.

VII.2 Plan d'intervention interne

Un Plan d'Intervention Interne est défini pour décrire l'organisation interne en cas de danger. Le PII sera mis à jour en tenant compte des nouveaux scénarii d'accidents et des nouvelles procédures d'intervention (notamment coupure de la vanne d'évacuation des eaux pluviales lors d'une pollution ou d'un incendie).

VII.3 Calcul des besoins en eau

Les besoins en eau nécessaires à la lutte contre un incendie sur le site sont évalués selon le document D9.

Le volume d'eau nécessaire est de 600 m³ pour 2h.

Ce volume d'eau sera fourni par :

- * Un poteau incendie : 180 m³/h soit 360 m³ pour 2 h. (voir annexe 25)
- * Une cuve de sprinklage de 970 m³ dont 730 m³ pour la défense intérieure (système de sprinklage) et 240 m³ pour la défense extérieure.

VII.4 Rétention des eaux incendie

Le dimensionnement des volumes de rétention minimum des effluents liquides pollués après extinction d'un incendie a été calculé à partir du document technique D9A, utilisé par les pompiers.

Le volume de rétention nécessaire est de 1 473 m³. Le projet prévoit la construction d'un bassin de confinement de 1490 m³.

La localisation de la capacité de rétention est donnée en Figure 18.

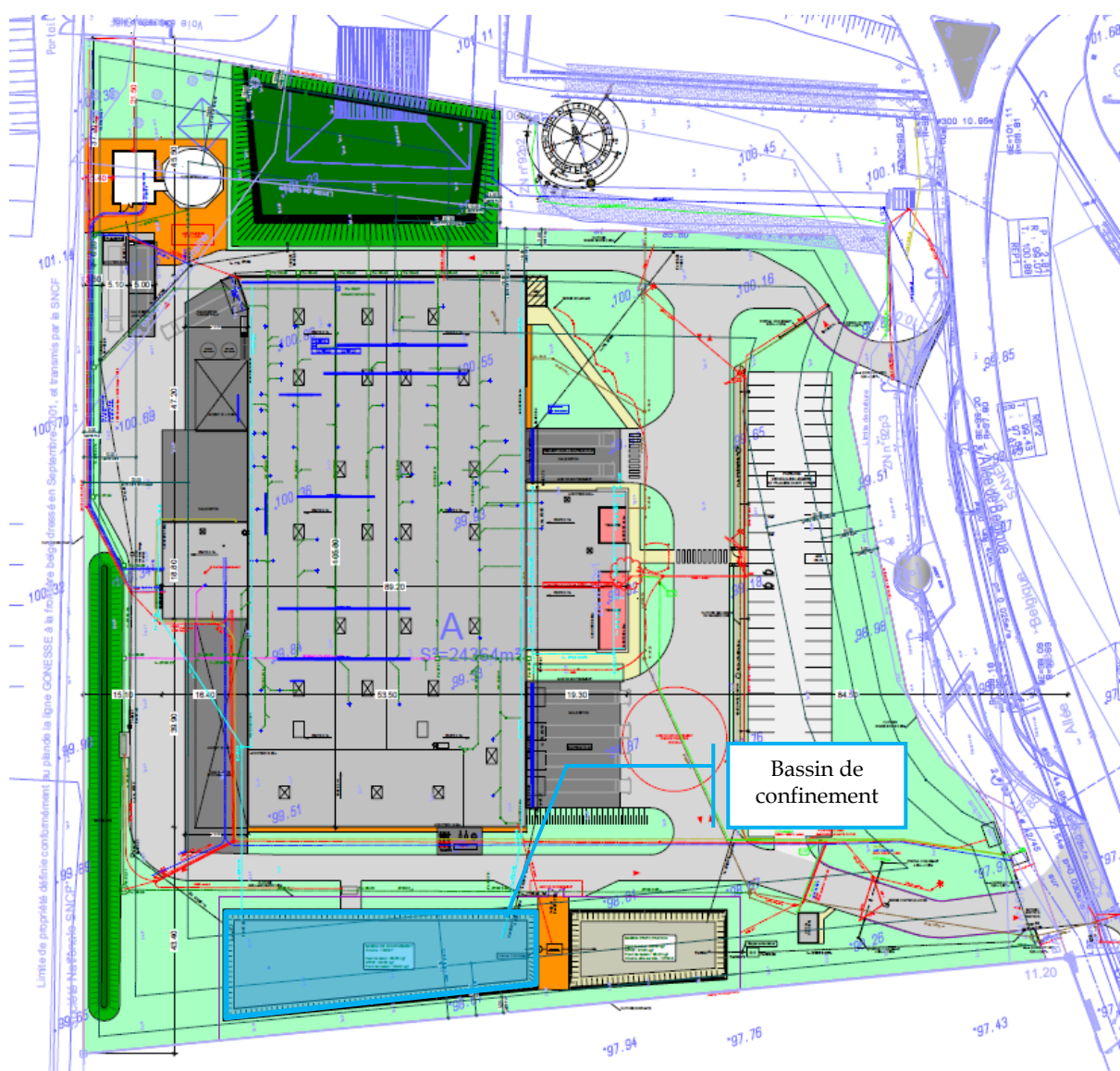


Figure 18 : Localisation de la capacité de rétention des eaux d'extinction incendie

VII.5 Moyens de lutte incendie

VII.5.1 Ressources en eau du site

Pour pallier aux besoins en eau du site en cas d'incendie, la société PORKETTO mettra en place une réserve en eau souple de 240 m³ qui complètera les besoins en eau couverts par la borne incendie (180 m³/h).

Son emplacement est donné en Figure 19.

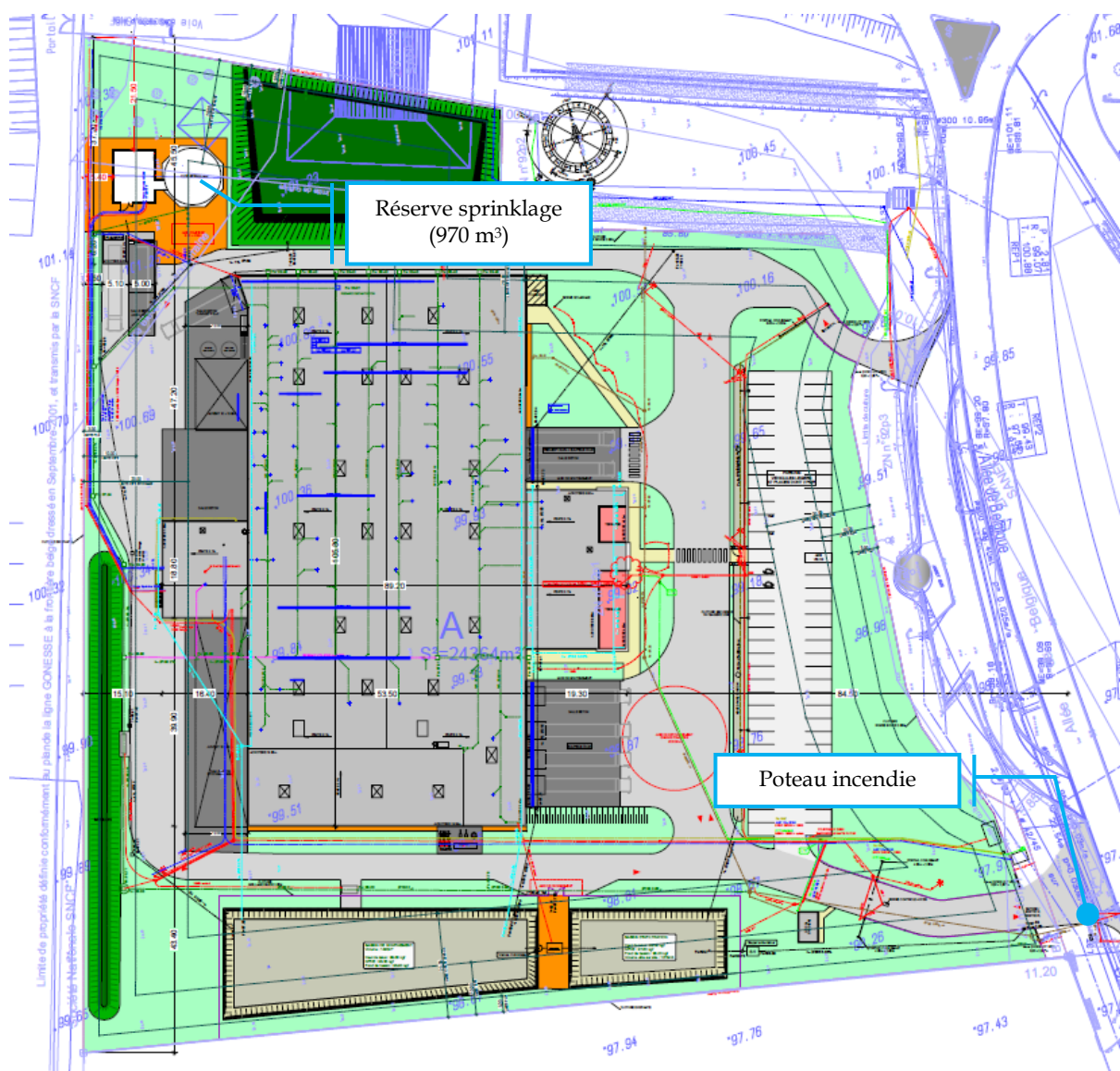


Figure 19 : Ressource en eau du site

VII.5.2 Moyens d'accès

Les voies praticables par les services de secours et d'incendie sont reprises sur la Figure 20.

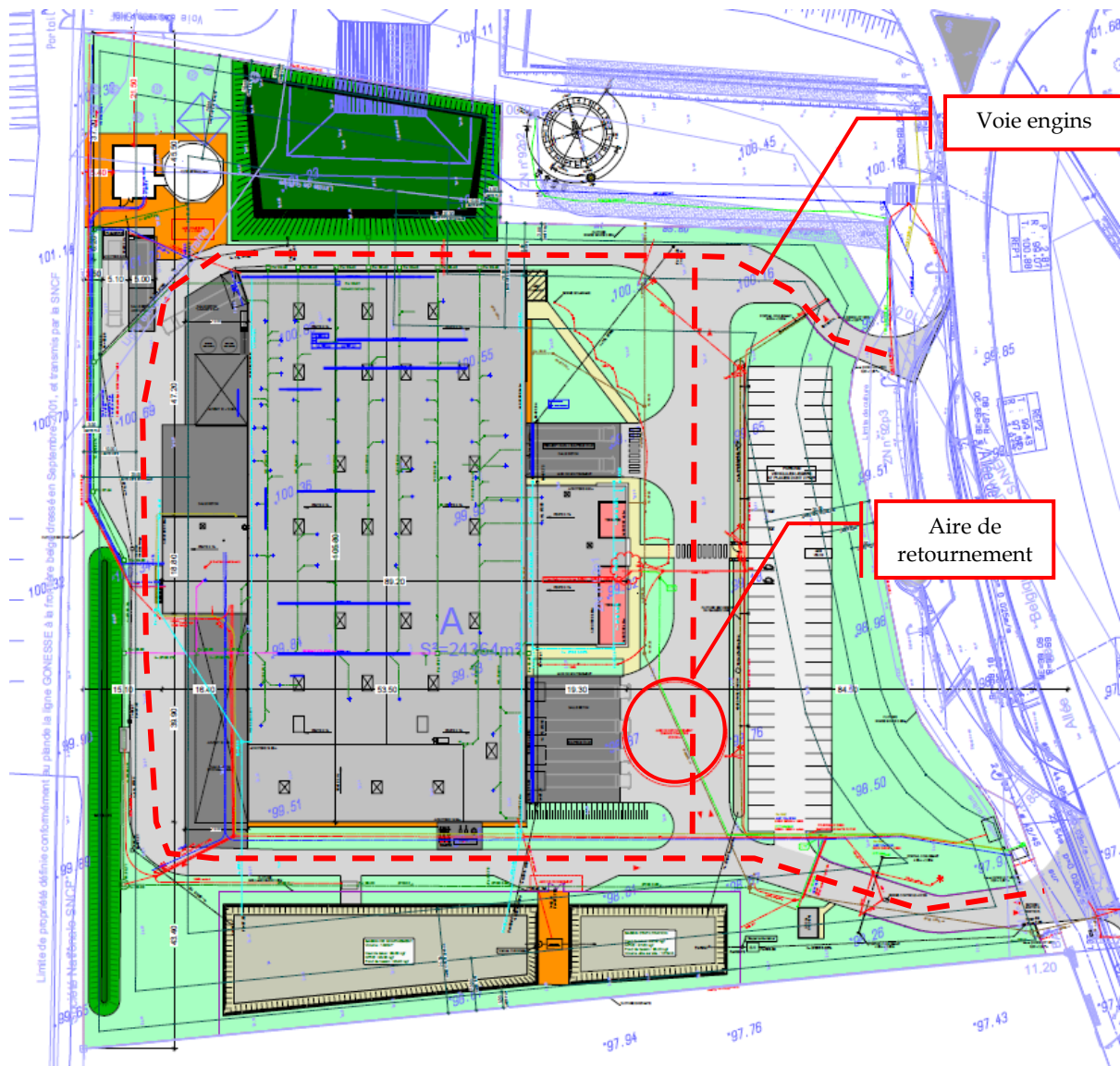


Figure 20 : Accès aux services de secours

Le stationnement des véhicules légers est prévu de manière à ne pas gêner la progression des secours, que le site soit en activité ou à l'arrêt. Des consignes précises seront tenues à disposition des services d'incendie quant aux possibilités d'accès.

Les zones de circulation du site permettent la constitution d'une voie « engins », respectant les caractéristiques minimales requises (largeur utile = 6 m, hauteur libre = 4,5 m, etc.) à la circulation des engins de secours.

Deux accès au site permettent l'intervention permanente des services de secours.

En cas d'incendie en période nocturne ou le week-end, les pompiers pourront accéder au site à l'aide d'un digicode mis en place au niveau des accès.

VII.5.3 Moyens internes

Le site sera doté de moyens de lutte contre l'incendie appropriés aux risques, et conformes aux normes en vigueur :

- ✱ Des extincteurs (portatif et sur roues) :
 - ⇒ Répartis à l'intérieur des bâtiments, sur les aires extérieures et dans les lieux présentant des risques spécifiques.
 - ⇒ Situés à proximité des dégagements.
 - ⇒ Bien visibles et facilement accessibles.
 - ⇒ Les agents d'extinction sont appropriés aux risques à combattre et compatibles avec les matières stockées.

Ces éléments sont repris sur la Figure 21.

PLAN D'INTERVENTION

PORKETTO BY JB VIANDE
62128 WANCOURT

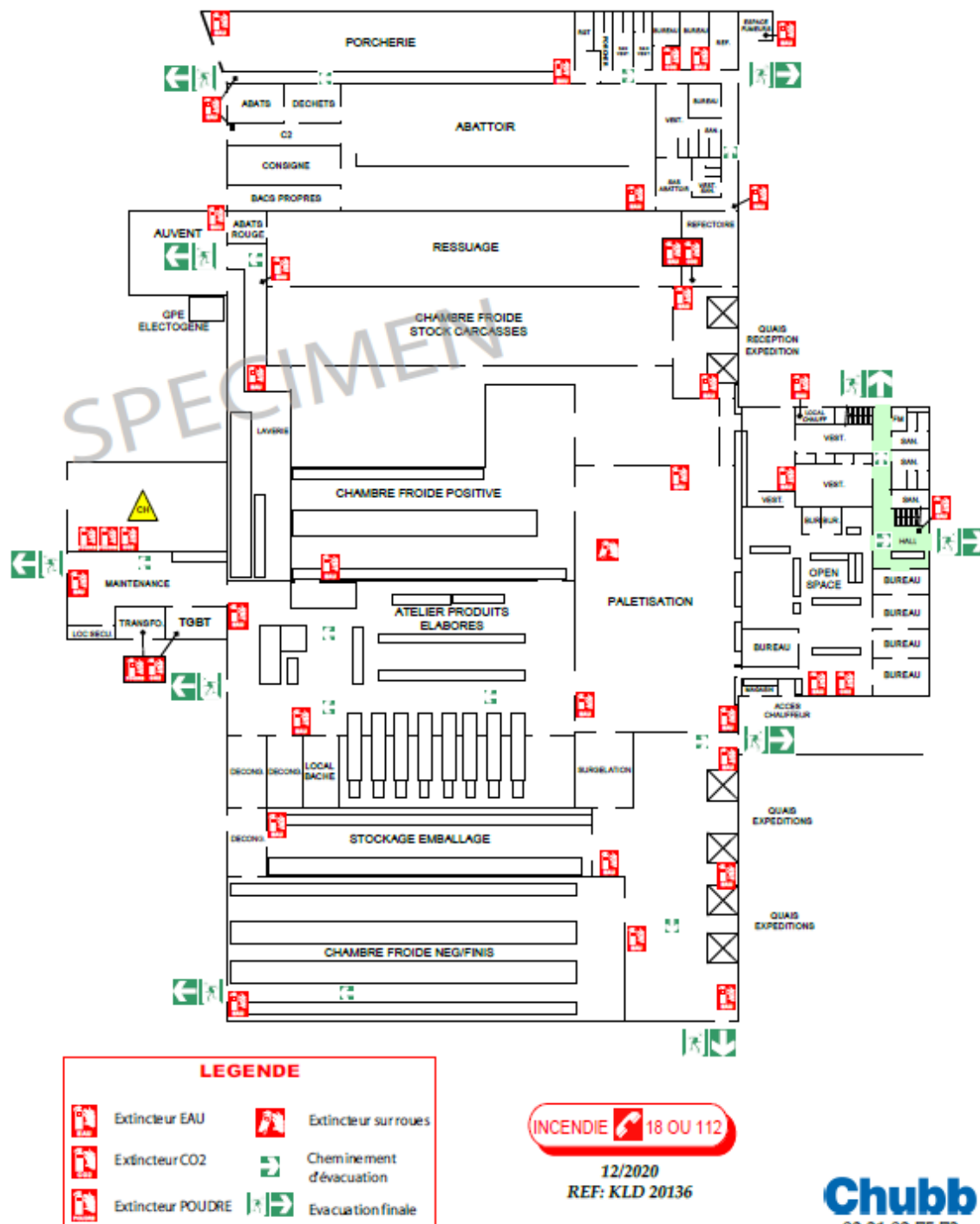


Figure 21 : Localisation des extincteurs dans le bâtiment du site Porketto

VIII ORGANISATION DE LA SECURITE

VIII.1 Mesures générales

Les mesures préventives générales de lutte contre les dangers sont :

- * Un accès au site réglementé :
 - ⇒ Vidéo-surveillance 24h/24.
 - ⇒ Gestion des accès, registre d'entrées et sorties.
- * Les installations seront maintenues propres et régulièrement nettoyées. Le matériel de nettoyage sera adapté aux risques.
- * La réalisation des travaux sera faite conformément aux règles de l'art et aux normes C.E. en vigueur. Elle intégrera l'aspect sécurité.
- * A l'intérieur des bâtiments et locaux techniques, les allées de circulation sont aménagées et maintenues constamment dégagées pour faciliter la circulation et l'évacuation des personnes en cas de sinistre.
- * Les équipements métalliques et les installations électriques sont mis à la terre conformément aux normes applicables.
- * La vitesse de circulation sur le site est limitée à 20 km/h.
- * Le site est accessible aux pompiers, les voies d'accès sont maintenues en constant état de propreté et dégagées de tout objet susceptible de gêner le passage. La largeur des voies permet une évolution facile des engins de secours.
- * Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire (chaussures de sécurité, vêtements de travail...).
- * Les consignes générales à tenir en cas d'incendie sont présentes en affichage permanent dans les bâtiments.

VIII.2 Moyens humains

Le personnel du site est spécifiquement formé sur la configuration et le fonctionnement des installations de sécurité incendie et de sûreté, et participe aux exercices réguliers du PII.

Le personnel est particulièrement vigilant aux potentiels départs de feu.

IX CONCLUSION

Les dangers apportés à l'environnement extérieur par le projet PORKETTO ont été déterminés par la présente étude de dangers. L'ensemble des risques est acceptable pour l'environnement extérieur.

L'analyse préliminaire des risques a permis d'identifier les potentiels de danger sur la base du retour d'expérience, de l'accidentologie et de l'identification des substances et activités du site. Deux accidents sont considérés comme potentiellement majeurs (uniquement SEI en dehors des limites de propriété du site) :

- ✱ L'explosion du local chaufferie suite à une accumulation de gaz (en régime stable).
- ✱ Le feu torche lié à une rupture guillotine de la canalisation gaz enterrée à l'extérieur de la chaufferie.

La cotation de ces accidents en terme de gravité / probabilité est acceptable : Evènement très improbable ou avec un risque modéré.

Les moyens de lutte contre l'incendie ont été identifiés et sont appropriés aux risques.